

J Mail



Jeudi 25 avril 2007



Hag Sameah! Yom Haatzmaout 5767



Jeudi 25 avril 2007

Ne plus se taire, c'est déjà agir

RAPPORT SUR L'ANTISÉMITISME EN BELGIQUE EN 2006

Depuis l'année 2001, le BESC et le CKJGA répertorient, via le site internet www.antisemitisme.be, les actes hostiles commis à l'encontre de la Communauté juive de Belgique. Ce site Internet est géré par une équipe de bénévoles qui, durant toute l'année, récolte les plaintes déposées et les communique aux autorités compétentes: Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme, Consistoire Central Israélite de Belgique, Comité de Coordination des Organisations Juives de Belgique et Forum der Joodse Organisaties, pour qu'un suivi efficace y soit réservé.

Ce travail est réalisé avec sérieux et rigueur. C'est en ce sens que chaque déposition est vérifiée avant d'être publiée sur le site antisemitisme.be.

Obtenir réparation aux dommages subis et évaluer l'ampleur du phénomène de l'antisémitisme

De nombreux actes passent encore trop souvent sous silence, les victimes ne pensant pas nécessaire de porter plainte ou ne connaissant pas l'existence d'institutions dont l'objectif est de recenser leurs cas et de les soutenir dans leurs démarches auprès des autorités compétentes. La Belgique s'est dotée d'une

législation pénale spécifique aux actes inspirés d'antisémitisme ou de négationnisme. Il s'agit de la Loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie, et la Loi du 23 mars 1995, tendant à réprimer la négation, la minimisation, la justification ou l'approbation du génocide commis par le régime national-socialiste allemand pendant la seconde guerre mondiale. Ces instruments mis sur pied, il est important que les victimes et témoins d'actes antisémites les dénoncent et portent plainte auprès de la police afin :

1. de ne pas laisser impunis de tels méfaits ;
2. d'obtenir réparation aux dommages subis ;
3. d'évaluer l'ampleur du phénomène de l'antisémitisme et pousser les dirigeants

communautaires et politiques à prendre toutes les mesures préventives et répressives :

4. de protéger les victimes, membres de la Communauté juive de Belgique ;
5. de poursuivre de manière systématique les auteurs d'actes antisémites et négationnistes.

Toute plainte déposée auprès des

forces de police permet d'être recensée. Parce que l'acte antisémite menace les valeurs de notre démocratie, il doit être jugé et condamné.

ANALYSE DES INCIDENTS ANTISEMITES RECENSES AU COURS DE L'ANNEE 2006

Du 1er janvier au 31 décembre 2006, **66 incidents** antisémites ont été recensés en Belgique. Il s'agit du nombre d'actes le plus important depuis 2001, date à laquelle www.antisemitisme.be a commencé à recenser les incidents antisémites.

Les villes les plus touchées sont Bruxelles (30) et Anvers (10), suivent Beringen (1), Namur (1), Gand (1) et Liège (1).

De plus, certains actes touchent plus largement tout le territoire belge (et au-delà) de par la spécificité du support

utilisé (presse écrite et télévisuelle, d'une part, internet de l'autre).

On remarque, en outre, que **les actes de violence** à l'égard des membres de la Communauté juive ont **diminué de 60%** (10 en 2005 contre 4 en 2006) alors que les incidents idéologiques (insultes, publications dans la

Année 2007 - N°10
25 avril 2007

Dans ce numéro :

- Rapport sur l'antisémitisme en Belgique en 2006
- Un héros sans peur et sans tache
- Unesco: une tonalité qui tranche
- De la Shoah à l'Etat d'Israël
- Littérature
- Yom Hazikaron à Bruxelles
- La vérité si je mens

J-mail est un magazine indépendant traitant exclusivement d'Israël et du monde juif. J-mail n'est issu d'aucune organisation ou institution.

Il n'a d'autre ambition que celle de tenter de mettre l'accent sur les dérives de l'information qui parvient en Europe.

J-mail est ouvert à tous ceux qui désirent s'exprimer sur le sujet dans ses colonnes.

Tous les articles publiés n'engagent que leur auteur

Rédactrice en chef
Betty Dan-Faynsztein
Adressez votre courrier et vos articles à :
lejmail@gmail.com



presse et sur internet) ont augmenté de 50% (30 en 2005 contre 45 en 2006). En comparaison aux années précédentes, la région d'Anvers a été moins touchée, puisqu'elle n'enregistre « que » 10 incidents contre 20 en 2004 et 19 en 2005.

Néanmoins, tout comme en 2005, où 75% des attaques sur les personnes physiques étaient dirigées contre des

En outre, on a pu observer cette année une grande activité au niveau d'**Internet** et plus particulièrement des forums dont certains régulateurs laissent passer des propos condamnables sur base des lois de 1981 (racisme) et 1993 (négationnisme). Compte tenu de sa spécificité, les internautes se laissent plus aller sur internet où ils savent qu'il est difficile d'être retracé et surtout punis. Néanmoins, la FCCU (Federal Computer Crime Unit), département de la police fédérale chargé de poursuivre la criminalité sur Internet, se développe bien

Les Juifs orthodoxes sont plus facilement reconnaissables en tant que juifs de par leur habillement et constituent, par conséquent, une cible beaucoup plus facile

roi jordanien se plaint d'un kibbutz puant ») dans lequel il est déclaré que le Roi Abdullah II de Jordanie s'est plaint auprès du ministère israélien des affaires étrangères de la puanteur des engrais utilisés dans un kibbutz situé à la frontière israélo-jordanienne, cette puanteur dépassant

La grande majorité des victimes d'actes antisémites à Anvers sont les Juifs orthodoxes

membres de la Communauté juive anversoise, **les 4 agressions perpétrées en 2006 l'ont été à 100% sur des Juifs anversois** (trois agressions à Anvers, une à Beringen). Bruxelles est, quant à elle, plus exposée aux menaces, insultes et actes de vandalisme (croix gammées, celtiques...).

Ces constats ne relèvent aucunement du hasard. La grande majorité des victimes d'actes antisémites à Anvers sont les Juifs orthodoxes. Ceux-ci sont, en réalité, victimes de bien plus d'actes antisémites que ceux recensés. Seulement, ces victimes ne réagissent que très peu. Ce n'est que grâce à un travail de sensibilisation des organisations juives anversoises que les victimes issues de la communauté orthodoxe prennent maintenant de plus en plus l'initiative de déposer plainte.

La police d'Anvers a également joué un rôle en ce sens en créant en son sein une cellule « diversité » où il est possible de déposer des plaintes anonymes, ce qui facilite les contacts entre les membres de la communauté orthodoxe et les autorités locales. Cette tranche de la communauté est plus facilement reconnaissable en tant que juive de par l'habillement de ses membres et constitue par conséquent une cible beaucoup plus facilement repérable pour les auteurs d'agression.

et commence à produire ses effets.

Alors que l'on constate que les actes commis sur les biens privés et les personnes physiques sont, à deux incidents près, aussi nombreux qu'en 2005, on observe, pour l'année 2006, une **augmentation de près de 40% des incidents commis sur l'espace public** (19 en 2005 contre 26 en 2006). Cette appropriation de l'espace public comprend tant les graffitis sur des immeubles que des articles dans la presse et sur Internet.

Enfin, la **guerre entre Israël et le Liban** des mois de juillet et août 2006 a indubitablement influencé le comportement des auteurs d'actes antisémites puisque 22 actes (sur un total de 66) ont été commis durant les deux mois de l'été dont la profanation du Mémorial aux Martyrs Juifs de Belgique à Anderlecht le 24 juillet.

Relevé des actes antisémites en 2006

1. 31/12

Propos antisémites sur le forum du site internet du Het Laatste Nieuws

Propos antisémites sur le forum du site internet du quotidien « Het Laatste Nieuws » suite à la publication d'un article intitulé « Jordaanse koning klaagt over stinkende kibboets » (« Le

la frontière et causant des nuisances olfactives dans

un domaine en bordure de la mer Rouge où est situé l'un de ses palais. Suite à cet article, un internaute, Robert Jan Bergsma de Louvain, laisse le commentaire suivant : « Het Palestijnse volk klaagt al decennia's over stinkende (illegale) bezetters! » (« Le Peuple palestinien se plaint depuis des décennies des colons puants (illégaux) »). Ensuite, c'est au tour d'un second internaute, San Euphony, d'Anvers, de surenchérir : « kunnen die Joden nu echt niemand met rust laten is het niet door hun woorden dan is het door andere zaken » (« Est-ce que ces Juifs ne peuvent vraiment pas laisser les gens tranquille, si ce n'est pas par leur parole, c'est par d'autres affaires »). Suite aux réclamations d'un lecteur avisé, le gestionnaire du site a décidé de retirer le second commentaire.

2. 29/12

Croix gammées et poudre blanche découvertes rue de la Régence à Bruxelles

Deux croix gammées ont été découvertes, gravées dans le mur du bâtiment abritant la Grande Synagogue de la rue de la Régence à Bruxelles. En plus, des amas de poudre blan-

Propos antisémites et négationnistes commentant les caricatures iraniennes sur un blog Internet

che ont été découverts aux deux entrées de la Synagogue, rue de la Régence et rue Joseph Dupont ainsi qu'à proximité du soupirail de cette dernière rue.

3. 23/12

Propos négationnistes sur le site forum.politics.be

Dans la discussion, un internaute met en cause le nombre de morts juifs pendant la Shoah et reprend la phrase de Le Pen « (...) un détail dans l'histoire »... Les autorités compétentes ont été alertées.

4. 18/12

Caricature à caractère antisémite dans le quotidien « Le Soir »

Diverses plaintes ont été adressées au Centre pour l'Égalité des Chances concernant un dessin de Pierre Kroll dans Le Soir du 18 décembre 2006. Ce dessin illustre le conflit dans les territoires palestiniens entre les membres du Fatah et ceux du Hamas. On y a découvert au dessus de la mêlée un Israélien, sans doute, représenté sous la caricature d'un Juif orthodoxe riant aux éclats avec un gros nez. Le Centre a écrit à la rédactrice en chef qui a publié, dans son édition du 20 janvier 2007, une mise au point et des excuses. Elle reconnaît son manque de vigilance.

5. 13/12

Autocollants aux relents antisémites sur des livres à La FNAC à Bruxelles

Un client de La FNAC de Bruxelles a découvert, en consultant des ouvrages sur le judaïsme et Israël, collées sur leur couverture arrière, des étiquettes de deux sortes reprenant les mots suivants : « Américains-Israéliens et leurs amis juifs : dominants morbides! Palestine-Irak libres. » et « Auschwitz : une histoire d'hier pour massacrer les Palestiniens aujourd'hui. » Scandalisé, le responsable du service a sorti les livres du rayon. L'affaire a été transmise aux autorités compétentes.

6. 12/12

Publication du livre intitulé « Les Protocoles de Sion ».

Cet ouvrage de Patrick Hendericks et Patrice De Bruyne a été publié mais ne bénéficie pas d'une grande diffusion. Il évoque entre autres les attentats du 11 septembre 2001, les tueurs du Brabant. Ce n'est pas son contenu principal qui relève de l'antisémitisme mais deux autres éléments. Le premier réside dans sa couverture : son titre, déjà choquant, est accompagné des drapeaux des Etats-Unis et Israël avec, entre les deux, une liasse de dollars. Une telle représentation fait clairement référence à un « complot américano sioniste », et, par déduction, au pouvoir qu'ont les Juifs (américains) sur la politique américaine grâce à leur argent. Quant au second élément, il se situe dans l'annexe qui reprend « Les Protocoles des Sages de Sion » eux-mêmes. Les auteurs les publient au nom du principe du libre examen, du droit qu'à chacun de pouvoir se faire une opinion sur la véracité ou non de ce faux. Le Centre pour l'Égalité des Chances a été alerté et s'est penché sur le volet juridique d'une action à mener. En parallèle, une plainte a été introduite par le Centre auprès de Skynet qui rend le texte des « Protocoles des Sages de Sion » accessible via users.skynet. Dès le 6 mars, les AMP ont retiré tous les exemplaires des livres des points de vente.

7. 30/11

Jet de pierres et insultes antisémites à l'encontre de jeunes Juifs à Beringen

Un groupe de jeunes étudiants, hassidim, âgés entre 13 et 15 ans, se sont rendus pour une excursion à Beringen-Mijn. A leur arrivée vers 22h, ils ont été attaqués par des jeunes du quartier, d'origine turque. Ceux-ci ont frappé un des étudiants puis bombardé de pierres et de pavés le groupe et l'auberge de jeunesse où les jeunes devaient loger. Ils ont également pro-



Les étudiants de Beringen sont repartis !

féré des insultes antisémites et fait des saluts hitlériens. Des dégâts matériels ont été causés au bâtiment (vitres brisées). Compte tenu des circonstances et du fait que la police a déclaré ne pas pouvoir assurer la sécurité du groupe pris à partie, le séjour des jeunes Juifs à Beringen a été annulé et les jeunes sont retournés à Anvers à 2h du matin. La police de Beringen a interpellé 6 mineurs d'âges et 4 personnes majeures. Elles devront payer des dommages et intérêts, présenter leurs excuses aux jeunes Juifs et réaliser 30 heures de travaux d'intérêt général. **8. 4/11**

Sur le blog suivant, <http://gargamelocanalblog.com/archives/2006/11/04/3073575.html>, ayant pour thème les caricatures iraniennes sur la Shoah et publiant celles des trois lauréats, il a été découvert toute une série de commentaires à caractère antisémite et négationniste dont celui d'Edouard intitulé «Aaaaah ! La Shoah !!! » et rédigé comme suit : « Aaaaah ! La Shoah !!! Ah, la Shoah ! Faut y croire, on a pas le Shoah. Qu'est-ce que c'est que ces conneries ? La plupart d'entre nous, ne savent de cette époque, que ce qu'on a BIEN VOULU leur raconter. Et apparemment, vous avez tout gobé. Pendant qu'on parle de le Shoah (version plombée et calibrée), on passe sous silence les exactions des brâââves youtres, perpétrées partout dans le monde. Ca ne vous étonne pas, vous les grosses louches, qu'on emprisonne des historiens de renom, parce qu'ils osent contester ou... rectifier certains détails de l'Histoire ? Dans quelle

guerre, quel génocide, seule la version de la victime est prise en compte ? Ca ne vous fait pas tilt, dans les boyaux de la tête, que les seules victimes qui n'ont pas à prouver leurs dommages, soient les youpins ? Et que plutôt de les inviter à démontrer ce qu'ils disent avoir vécu, on fait des lois pour nous obliger à les croire d'office ? C'est probablement la raison de l'enfermement des révisionnistes et des négationnistes. Et vous, vous êtes là à acquiescer. Quand vous critiquez les magouilles des truands socialistes, on serait tenté de croire, qu'on ne vous la fait pas. Deux posts plus loin... Crac ! Dans le panneau. Comme tout le monde.

temps de lui poser cette question, tout en précisant « Attention, j'ai rien contre ». Lors de cette conversation, l'étudiant parlait beaucoup d'Odessa et montrait qu'il s'y connaissait en histoire... A la soirée de fin d'année, l'étudiant juif croise son camarade, sous l'emprise de l'alcool. Ce dernier, malgré un bonjour chaleureux de l'étudiant juif, le traite une première fois de « Sale Juif ». L'étudiant juif cherche l'humour mais ne le trouve pas. Dans un regard de haine, le camarade enchaîne avec 5 ou 6 nouveaux « Sale Juif » et approche alors son visage à

Les Juifs orthodoxes sont plus facilement reconnaissables en tant que juifs de par leur habillement et constituent, par conséquent, une cible beaucoup plus facile

Il n'y a pas eu de blessures graves, mais des dégâts matériels (bris de lunettes et autres). Une plainte a été déposée auprès du commissariat de Wilrijk

12. 1/10

Provocations antisémites devant une synagogue de Bruxelles

La grande majorité des victimes d'actes antisémites à Anvers sont les Juifs orthodoxes

Les exagérations de vos amis youpins, ont coûté bonbon, à notre société. Sous forme de "dédommagements" en monnaies sonnantes et trébuchantes. Et je ne vous parle pas de l'humiliation de la... repentance ou du devoir de mémoire. Moi, j'étais pas né. Je n'ai ni à dédommager, ni à me repentir et encore moins, à me souvenir. Qu'ils * c* ces * o.....* ! Je les respecterai, quand ils accepteront les contradictions à leur version imposée, grâce à des lois liberticides. C'est bien la peine de critiquer cet enc*lé de Gaysot ! Vont-ils indemniser les Libanais, ces * p....* de Juifs? ». Il est à noter que les trois mots entre ** sont le fruit du passage de Gargamelo, le modérateur du blog ne voulant pas choquer les lecteurs... Le Centre pour l'Egalité des Chances a été alerté et il a été demandé d'entreprendre les actions utiles à ce que de telles publications cessent.

9. 15/10

Insultes et menaces antisémites à l'encontre d'un étudiant juif à Bruxelles

Un étudiant au nom de famille à consonance juive fréquente durant son année d'étude un camarade de classe avec qui l'entente est très bonne. Un jour, en discutant sur MSN messenger, ce dernier demande à l'étudiant juif s'il est « Juif ». L'étudiant confirme et le camarade dit que ça lui brûlait les doigts depuis un certain

10 centimètres du visage de l'étudiant Juif en disant : « Si tu me cherches tu vas me trouver. Y à pas de Juifs ici. Dis-moi un mot et je te pète les dents. Je te fous un coup de tête. » Choqué l'étudiant Juif ne veut pas provoquer de bagarre inutile et contourne son ex-camarade de classe. Deux minutes plus tard, ce dernier vient vers lui et lui dit : « Attends tu m'as pas pris au sérieux quand même ?

Mais la haine perçue par l'étudiant Juif dans le regard de l'autre au moment des propos, et son insistance, ne laissait en rien transparaître une once d'humour...

10. 2/10

Graffiti antisémite découvert à Berchem

Un graffiti antisémite « Fuck de Joden » a été aperçu sur un abri de bus près de la gare de Berchem à la Cuperusstraat devant le numéro 5.

11. 2/10

Agression antisémite contre 2 jeunes Juifs orthodoxes à Wilrijk

Dans la nuit du 2 au 3 octobre, vers 23 heures, 2 jeunes Juifs orthodoxes âgés de 16 et 17 ans, élèves de la Yes-hiva de Wilrijk, se sont faits agresser par une bande de 3 jeunes, en apparence d'origine européenne de l'Est. Le passage à tabac se serait terminé par des signes clairement antisémites.

Lors de l'office de Kol Nidré (Yom Kippour) à la synagogue Maalé, un groupe de 4 jeunes skinheads est arrivé en haut de la rue de Messidor (au carrefour avec l'avenue Coghén). L'un d'eux a crié en direction des gardes de sécurité "White power" à plusieurs reprises en faisant le salut nazi.

La police a été avertie. Aucune suite n'a été donnée.

13. 1/10

Insultes antisémites à l'encontre de fidèles à Bruxelles

Lors de l'office de Kol Nidré (Yom Kippour) à la synagogue Libérale, une vingtaine de fidèles arrivant à pied du haut de la rue s'est faite traiter de « Sales Juifs » par 3 jeunes d'origine nord-africaine. La police a été avertie mais n'a pas pu les retrouver.

14. 27/9

Intrusion antisémite sur un blog internet

Le Centre pour l'Egalité des Chances a été alerté, via cyberhate, de l'intrusion, dans un blog hébergé par Skynet, de propos notamment antisémites. Un contact est pris par le Centre avec un modérateur de Skynet afin que ces propos soient rendus non visibles et que les auteurs de ces propos puissent être

L'auteur menace cette famille de continuer à les harceler tant que, en tant que Juifs, ils ne bougeront pas pour infléchir la politique israélienne

retracés. Le 28/9/2006, le modérateur de Skynet a pris contact avec le propriétaire du blog pour lui expliquer comment effacer ces propos et déposer plainte.

15. 7/9

Croix gammée retrouvée sur une habitation privée à Molenbeek

Un habitant, d'origine juive, a eu la surprise de découvrir sur la porte de son garage plusieurs tags, dont un de nature clairement antisémite puisqu'il s'agit d'une croix gammée.

Une plainte a été déposée à la police et les inscriptions ont été effacées.

16. 4/9

Propos antisémites tenus sur un forum Internet

Sur le forum de discussion www.forum.politics.be, « Nibelung » a à nouveau réussi à faire passer un message qui, sous couvert de critique d'Israël, s'en prend aux Juifs et à leur prétendu espoir de domination mondiale. Le Centre pour l'Égalité des Chances a été alerté pour qu'une suite y soit réservée.

17. 1/9

Menace de mort à l'encontre d'un commerçant d'origine juive à Bruxelles

Une homme, d'origine nord-africaine, entre dans un magasin d'occasion pour vendre de la marchandise. Après avoir essuyé un refus de la part du vendeur, le client a demandé s'il était de mauvaise humeur et lui a dit qu'il ne le trouvait pas sympathique. Le lendemain, cette même personne est revenue dans le même magasin avec de la nouvelle marchandise.

Le vendeur, en communication téléphonique, n'était toujours pas intéressé. Parlant hébreu au téléphone, le client interpelle le vendeur en demandant s'il « aime donc tuer les Arabes et s'il en a déjà tué ». Alors que le commerçant répond par la négative, le client déclare être du Hezbollah et

qu'il allait le tuer. Il a continué en demandant s'il était sioniste et, répondant cette fois-ci par l'affirmative, le client a réitéré ses menaces de mort.

Il poursuit en disant notamment qu'il fallait appeler la police pour dénoncer le commerçant « sioniste » et en le provoquant à la bagarre. Le client quitte alors le magasin en réitérant encore ses menaces de mort, en disant qu'il reviendrait et que le vendeur irait en enfer. Cette personne passa par la suite à deux reprises devant le commerce.

18. 31/8

Tags antisémites sur les murs de l'école Yavné à Anvers

Des tags antisémites ont été découverts sur le mur de l'école juive Yavné à Anvers. On y trouva entre autres une croix gammée. Ces tags ont été partiellement effacés.

19. 31/8

Propose à caractère antisémite dans « Le Soir-Magazine »

Dans Le Soir-Magazine du 30 août 2006 est paru un article sur l'immobilier au Zoute. Dans la liste de ceux qui achètent de l'immobilier, il est mentionné « *Qui achète ? Les Allemands, les Flamands, notamment les riches Anversois qui affluent chaque weekend, les Juifs aussi, traditionnellement attachés au Zoute.* Alerté, le Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme envoie, le 1er septembre 2006, une lettre de protestation contre cette formulation malencontreuse en demandant qu'elle soit publiée lors du prochain numéro.

Le 13 septembre 2006, publication de la lettre du Centre est faite ainsi que les excuses de l'auteur de l'article *pour ceux qui l'aurait ressenti ainsi (comme la stigmatisation d'une communauté)*.

20. 29/8

Texte antisémite publié sur le site Internet de StopUSA

Il a été signalé au Centre pour l'Égalité des Chances l'existence d'un texte publié sur le site web de la plateforme

StopUSA et comportant une phrase antisémite faisant référence à la volonté des Juifs de dominer le monde, texte signé par un certain « Shamir Israël ». Un e-mail est envoyé par le Centre au gestionnaire du site en vue de l'ôter de leur site.

21. 22/8

Insultes antisémites à l'encontre d'une famille juive à Bruxelles

Vers 2h30, une famille juive orthodoxe, vivant à Forest, a été réveillée par des bruits venant de l'extérieur. Des individus ont frappé des poings sur la porte de la maison et sur la fenêtre du rez-de-chaussée. Ils ont ensuite crié entre autres : « Juifs de merde, sales Juifs, c'est une maison de Juifs ». Ensuite, ils sont partis. Une plainte a été déposée à la police.

22. 21/8

Propos négationnistes tenus sur un forum Internet

De nouveaux propos négationnistes sont tenus sur le site www.forum.politics.be. Le Centre pour l'Égalité des Chances en a été averti. Après vérification, le 25 août 2006, il est constaté que le modérateur du forum a réagi en retirant les phrases litigieuses.

23. 15/8

Courrier à caractère antisémite reçu par le Musée Juif de Belgique

Un courrier antisémite a été envoyé au Musée Juif de Belgique. Ce courrier reprend un programme d'activités avec des sigles « SS », des croix gammées et des associations « Juifs = nazis ».

24. 14/8

Harcèlement et menace à caractère antisémite à l'encontre d'une famille juive bruxelloise

Depuis plusieurs années, une famille bruxelloise reçoit des courriers fréquents concernant les Juifs, leur moyens de pression, la manière méprisante dont ils se comporteraient avec les Arabes, l'importance de rayer Israël de la carte... L'auteur menace

cette famille de continuer à les harceler tant que, en tant que Juifs, ils ne bougeront pas pour infléchir la politique israélienne. Il laisse également des messages sur leur répondeur attestant qu'il les épie. Il est dernièrement venu coller un drapeau d'Israël sur la porte d'entrée de la maison des parents. Suite à cette dernière intrusion, les parents ont décidé de porter plainte à la police.

25. 10/8

Diffusion anonyme d'un courrier à caractère antisémite

Depuis le début du mois d'août, plu-

(juive) a cassé un bateau. Après avoir essayé de raisonner le responsable, ce dernier leur a demandé sèchement de s'en aller. Une plainte a été déposée à la police d'Anvers.

27. 8/8

Piratage du site internet du EUJS

Le mardi 8 et ensuite dans la nuit du jeudi 10 au vendredi 11 août, le site internet du European Union of Jewish Student a été piraté. En allant visiter le site de l'organisation, on pouvait lire sur la page principale « !!! Own3d by Team-Evil Arab hackerz !!! Israel Go To Hell » avec, au centre de l'écran,

La société de location de bateaux ne loue plus à des Juifs parce que, un jour, une personne (juive) a cassé un bateau.

en relation avec le conflit israélo-palestinien, et dont la fin du texte peut être considérée comme une justification et une approbation des crimes nazis. L'auteur de ce courrier signe en tant qu'administrateur honoraire d'une école à Philippeville. Le 16/8/2006, Radio Judaïca envoie un

Les « juifistes » constituent la plus vile et la plus criminelle espèce sur terre

sieurs membres de la Communauté juive ont reçu un courrier anonyme de menace de nature clairement antisémite. Outre le nom du destinataire précédé d'une étoile de David (sur l'enveloppe), chaque phrase (menace) est également précédée d'une étoile de David. On peut y lire des phrases telles que « le peuple juif est condamné à mourir, vous êtes comme Hitler des envahis voleurs », « des enfants juifs du monde seront tués pour venger ceux que vous avez tués », « à chaque sortie toi et tes enfants seront en attente de la mort » ou encore « mort aux enfants juifs de toute la Belgique et d'Europe ». A ce stade, l'enveloppe et son contenu ne comportent aucun danger. Plusieurs plaintes ont été déposées autant par des destinataires du courrier que par le Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme. L'enquête suit son cours.

26. 9/8

Refus de location d'un bateau à Gand à cause de leur religion

Un groupe de 5 personnes s'est rendu de Anvers à Gand pour louer un bateau. A leur arrivée sur les lieux, le responsable de la société de location de bateaux présent sur les lieux leur a déclaré que ce ne serait pas possible, car la société ne loue plus à des Juifs parce que, un jour, une personne

un drapeau d'Israël qui brûle et le son : « allah ouakbar ». Ensuite, on ne voyait plus rien sur le site. Lors de la première partie de l'attaque (mardi 8/8), on retrouve avec le texte et un drapeau d'Israël qui brûle au milieu.

Lors de la seconde attaque (nuit de jeudi à vendredi), le texte était accompagné de voix qui disaient continuellement « allah ouakbar ». Le site a vraisemblablement été attaqué par un groupe marocain qui a déjà attaqué 750 sites israéliens, parmi lesquels les plus grosses compagnies israéliennes. Une plainte a été déposée au parquet et le FCCU (Federal Crime Computer Unit) mène son enquête.

28. 2/8

Fax antisémite à l'encontre d'une société bruxelloise

Une société bruxelloise a reçu, au départ du fax d'une société de Waterloo, un texte d'insultes diverses, dont antisémites et faisant l'apologie du nazisme. Le Centre pour l'Égalité des Chances en a été averti et a déposé plainte.

29. 1/8

Courrier négationniste reçu par Radio Judaïca

Le Centre pour l'Égalité des Chances reçoit l'information selon laquelle Radio Judaïca a reçu une lettre, signée,

e-mail à la direction de l'école (et une copie de ce courrier à la direction de l'enseignement obligatoire de la Communauté française) pour avoir des explications.

30. 1/8

E-mails antisémites appelant au meurtre

Depuis plus d'un an, toute une série de destinataires pêchés principalement dans des fichiers publiés sur l'Internet (avocats, mandataires politiques...) reçoivent des e-mails d'un certain Adel Khedira qui se dit victime d'un « complot juifiste », principalement français. Il parle d'un système occulte hyper mafieux vraiment jamais vu dans l'histoire de l'humanité ». Il lance des appels à l'élimination physique de personnalités qu'il cite nommément. Il parle de réseau juifiste et dit être victime du H.B.R.C. (Human Being Remote Control) Il s'agirait d'un système sophistiqué d'espionnage par lequel « les juifistes semblent contrôler d'une manière occulte le monde entier ». Ce système permet de causer, à distance, des « assassinats, viols, vols, maladies, faim, isolement, calomnies ». Pour lui, « les juifistes constituent la plus vile et la plus criminelle espèce sur terre ». Une plainte a été déposée et une

« Les Juifs monopolisent, depuis 60 ans, de la manière la plus indécente, la souffrance, de manière à justifier leurs propres exactions, lesquelles descendent en droite ligne des méthodes de leur dernier persécuteur ».

enquête est menée pour retracer l'origine des envois et identifier son ou ses auteurs.

31. 31/7

Poème antisémite publié sur le site de la plateforme Stop USA

Le 31 juillet, un poème a été publié sur le lien : <http://www.stopusa.be/contributions/poetry.php>. Rédigé en néerlandais par un certain Hervé Bracke, celui-ci est clairement antisémite. Il évoque la situation au Sud-Liban et la guerre entre le Hezbollah et Israël, reprend des références antisémites classiques et fait des amalgames entre Juifs et Israéliens. Les autorités compétentes ont été averties afin de retirer le poème de ce site, retracer l'auteur et le condamner.

32. 30/7

Inscription antisémite découverte sur une habitation privée à Bruxelles

Une personne d'origine juive a découvert, sur le bas de la fenêtre de son habitation, une inscription « Salle Juif ». Une plainte a été déposée auprès de la police.

33. 27/7

Insultes antisémites à l'encontre d'une personnalité de la Communauté juive à Bruxelles

Alors qu'elle se dirigeait en direction de la synagogue de la rue de la Régence à Bruxelles, une personnalité de la Communauté juive voit venir en sens inverse une dame au comportement et à l'habillement tout à fait normal. A la hauteur du Ministère des Finances, la dame s'arrête devant la victime et lui dit « Espèce de sale Juif puant. Et maintenant vous le saurez. » Ensuite, elle a continué son chemin.

34. 26/7

Insulte antisémite de la part d'un policier à Bruxelles

Suite à un litige portant sur un commerce situé dans le centre-ville de Bruxelles, qui a amené à sa fermeture, et dont les motifs restent encore à être élucidés, le commerçant a été

traité de « sale Juif » par le policier descendu sur les lieux, en outre, pour régler la question du déblocage des clés du local. Alors qu'elle voulait déposer plainte, la victime de cette insulte s'est vue refuser, par trois commissariats, la prise d'acte de cette plainte contre l'un des leurs. Après s'être adressé au Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme, il lui a été conseillé de déposer directement plainte auprès du substitut du procureur du Roi de Bruxelles.

35. 24/7

Déclarations antisémites sur le forum du site Internet du Télé-Moustique

Dans le cadre d'une discussion au sujet d'Israël – Hezbollah. Qui est responsable ? » sur le forum du site internet de l'hebdomadaire Télé-Moustique un internaute (de Huy) déclare, sous le pseudonyme « nicol », que « (...) La question ne porte pas sur la réalité de l'holocauste ou le « révisionnisme ». La véritable question réside dans le fait que la seconde guerre mondiale - dont les riches financiers Juifs, rien que par leurs exactions économiques, sont en grande partie responsables - leur a finalement été éminemment profitable, l'écrasement de l'Allemagne nazie coïncidant avec la création de l'État d'Israël. L'holocauste ? La Shoah ? Les Juifs, insultant sans pudeur la souffrance de leurs martyrs, l'ont utilisée de la manière qui leur est propre, c'est-à-dire mercantile, spéculant sur l'incessant battage médiatique de la tragédie pour assurer le triomphe de leurs objectifs politiques et économiques. Méprisant superbement le martyr des autres - Tziganes, Slaves, "asociaux", Résistants, Allemands (mais oui !)-, ils monopolisent depuis 60 ans de la manière la plus indécente la souffrance de manière à justifier leurs propres exactions, lesquelles descendent en droite ligne des méthodes de leur dernier persécuteur ... ! (...) ». Cette déclaration est soutenue également par un autre mem-

bre du forum, « le lilloisien », de Lillois. Les autorités compétentes ont été alertées pour faire suite à ces déclarations et à leur publication.

36. 24/7

La crypte du Mémorial aux Martyrs juifs de Belgique à Anderlecht saccagée

La crypte du Mémorial aux martyrs juifs de Belgique à Anderlecht a été saccagée dans les environs du 24 juillet. Une urne contenant des cendres humaines ramenées d'Auschwitz-Birkenau a été vidée de son contenu. Une grille a été arrachée, des vitrines ont été cassées et des documents détruits. Le sol a été souillé de préservatifs et d'excréments. Aucune porte n'a été fracturée. Les auteurs ont escaladé un mur haut de 1,5 m à peine situé à l'arrière de la crypte pour y pénétrer. Une plainte a été déposée. Selon la police, rien ne semble indiquer que les vandales soient antisémites et aient attaqué volontairement un lieu symbolique juif pour nuire spécifiquement à cette communauté. La raison invoquée : les vandales n'ont pas laissé de messages, ni de signatures et aucune croix gammée n'a été dessinée. Par contre, trois tags ont été retrouvés sur un mur (dont un représentant une tête de mort)...

37. 21/7

Propos antisémites tenus sur un forum Internet

Des propos antisémites ont été découverts sur le forum <http://forum.politics.be/showthread.php?t=53747&page=3>. On peut y trouver des messages reprenant le sigle des SS ainsi que des expressions comme « stinkende Jood »... Les autorités compétentes ont été alertées afin que ces pratiques cessent.

38. 7/7

Tag sur le mur de la synagogue de Liège

Dans la nuit du 6 au 7 juillet, les mots "gaza martyr" ont été tagués sur la synagogue de Liège. En important le

conflit israélo-palestinien en Belgique et plus particulièrement sur un édifice religieux juif, en menaçant la tranquillité de la Communauté juive liégeoise, cet acte antisioniste bascule vers de l'antisémitisme. La police a été avertie et le tag effacé.

39. 4/7

Agression contre un étudiant de la Yeshiva de Wilrijk

Un jeune Juif ultra-orthodoxe de 15 ans, élève de l'école talmudique (Yeshiva) de Wilrijk, accompagné d'un autre élève, s'est fait agressé, dans la soirée, par une bande de jeunes. Alors

leeftijd (...)" (chauffeur de sexe masculin de religion juive et d'âge moyen...); quant au second, "(...) mannelijke, oudere bestuurder, joodse religie, bril, (...)" (chauffeur d'âge avancé, de sexe masculin, religion juive, lunettes,...). L'affaire a été notifiée par le Forum der Joodse organisaties au chef du corps de la police d'Anvers et au Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme. Les faits se sont déroulés le 28/4/06

41. 7/6

Médecin insulté par une patiente à Bruxelles

Elle l'informe alors qu'elle ne fera pas les examens qu'il lui avait proposés et le traite « d'espèce de sale Juif ! », et elle lui raccroche au nez.

res

Un fonctionnaire du Ministère des Affaires Etrangères reçoit dans sa messagerie professionnelle, via deux adresses e-mail différentes, deux emails signés par une certaine Susan Smith (sans autre mention d'organisation ou autre) et rédigés en anglais.

Dès qu'j'vois une Magen, j'sors mon magnum pour ta sale gueule clic clic bang bang

que les jeunes étudiants se trouvaient hors de la Yeshiva, l'un d'eux a été agressé en rue par plusieurs jeunes. L'autre a réussi à prendre la fuite sans prendre de coups. La

victime a le visage tuméfié suite aux coups reçus (entre autres au moyen d'un casque) ainsi que les mains ensanglantées suite à plusieurs chutes. Elle a été emmenée vers un hôpital. Selon la police locale, la victime n'a pas pu observer ses agresseurs et ne peut donc donner aucune description pouvant aider à l'enquête de police.

40. 9/6

PV antisémites rédigés par un inspecteur de police d'Anvers

Un inspecteur de police anversoïse a verbalisé à 2 reprises des contrevenants pour des infractions au code de la route. Le premier PV a été adressé à un conducteur, d'origine juive, qui, au volant de sa voiture, à un passage pour piétons, ne se serait pas arrêté pour laisser passer un piéton. Le second PV a été adressé à un autre conducteur d'origine juive qui, au volant de sa voiture, aurait tourné à gauche à un croisement où cela est interdit. Pour la description des situations voici les mots écrits par l'inspecteur sur les PV : pour ce qui concerne le premier "(...) mannelijke bestuurder van joodse godsdienst en middelbare

Un médecin d'Erasmus (au nom à consonance juive) reçoit un coup de téléphone d'une patiente, examinée une seule fois la semaine précédente, qui marque son mécontentement sur la manière dont la consultation a eu lieu. Cette dernière l'informe alors qu'elle ne fera pas les examens qu'il lui avait proposés et le traite « d'espèce de sale Juif ! », et elle lui raccroche au nez. La victime a immédiatement fait une déposition à la police. Le Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme réfléchit à la suite à entreprendre pour soutenir la victime, éventuellement une médiation pénale en vue d'excuses. Le 13/6/06, le Centre écrit dans ce sens au parquet de Bruxelles. Le 22/9/06, lors de l'audition de la personne qui a insulté, celle-ci reconnaît les faits et s'en excuse. Le Centre demande alors à pouvoir consulter le dossier au greffe en vue de prendre connaissance du contenu précis de l'audition. Le 16/10/06, après avoir pris connaissance du contenu de cette audition, il est convenu que l'avocat de la victime envoie à l'auteur de l'insulte une demande de lettre d'excuses à adresser directement à la victime.

42. 30/5

E-mails antisémites reçu par un fonctionnaire des Affaires étrangè-

Leur contenu est négationniste, faisant l'apologie du nazisme et virulemment antisémite et se terminent par « Heil Hitler ». Le Centre pour l'Egalité des Chances en a été averti et tente de remonter à la source.

43. 28/5

Menace contre un fidèle de la synagogue de Schaerbeek

Une personne fréquentant la synagogue de la rue du Pavillon a signalé au Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme que, régulièrement, lorsqu'il se rend à sa synagogue, il est pris à partie par des jeunes d'origine arabo-musulmane. Le Centre lui a présenté plusieurs propositions d'action et a mis ce point à l'ordre du jour de sa réunion de cellule de veille relative à la lutte contre l'antisémitisme.

44. 22/5

Rap antisémite sur Internet.

Un rap incitant à l'antisémitisme circule sur internet. Dans le refrain, on y retrouve la phrase suivante : « Arab all star, on est dans les airs, vous êtes sous terre, une pensée pour Hitler qui nous est cher ». On peut y relever également les déclarations suivantes : « sale juif un coup de canif, dans ta gueule c'est ce que tu mérites », « c'est l'heure de shabbat, je vais t'abattre », ou encore «

Comme si la « croyance à l'holocauste » était une question de foi comme la croyance en Dieu

dès qu'il vois une Magen, j'sors mon magnum pour ta sale gueule clic clic bang bang ». Ce rap provient de France et une plainte a été déposée. Le dossier est suivi par le Bureau National de Vigilance Contre l'Antisémitisme.

45. 2/5

Propos antisémites tenus sur un forum Internet

Il est communiqué au Centre pour l'Égalité des Chances que des propos antisémites (sous couvert d'antisionisme) sont tenus sur le forum de discussion:forum.politics.be. Cela n'est pas la première fois que de tels propos restent sans actions sur ce site et, vu le manque de bonne volonté de ses gestionnaires, le Centre envisage d'envoyer une information au parquet.

46. 2/5

Présence du livre « Mein Kampf » sur les étals d'une filiale de Club

Il a été signalé au Centre pour l'Égalité des Chances la présence du livre « Mein Kampf » sur les étals d'une filiale de la chaîne de papeterie-librairie Club. Une lettre est envoyée par le Centre à la direction de Club afin que ce livre ne soit plus exposé aux yeux de tout le monde. Le 16/5/06, la direction de Club répond au Centre qu'il s'agit d'une initiative malheureuse de cette filiale, qui est regrettée, car la direction de Club a toujours le souci du respect du cadre légal.

47. 2/5

Insultes antisémites lors d'un cortège funéraire à Bruxelles

Le Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme a été averti à titre de pure information que lors d'un cortège funéraire dans les environs de l'église Notre-Dame à Laeken avant d'entrer dans le cimetière des jeunes d'origine nord-africaine ont fait des gestes obscènes accompagnés d'insultes antisémites.

48. 26/4

Blague antisémite dans une galerie commerciale à Bruxelles

Le Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme a été averti par un témoin auditif d'une « blague » antisémite échangée à haute voix entre un vigile et un préposé au nettoyage dans une galerie commerciale bruxelloise. Le témoin a écrit aux gérants de la galerie en vue que soient prises les mesures pour éviter que cela ne se reproduise. Le Centre a souhaité une communication de la réponse. Le 24/5/06, suite à une négociation menée par le Centre, la firme de gardiennage a décidé de mettre sur pied une sensibilisation de l'ensemble de son personnel pour éviter que ce genre d'incident ne se reproduise.

49. 29/3

Insultes antisémites proférées sur un forum Internet

Sur le forum de discussion du site internet www.coolbox.be, un intervenant d'origine juive est pris à partie par un autre intervenant dont le pseudo est « whitewarrior » et fait l'objet d'insultes antisémites. Une plainte est déposée auprès du Centre pour l'Égalité des Chances qui, le 30/3, demande au modérateur du forum de prendre des mesures.

50. 27/2

Propos négationnistes dans le Knack

Une plainte contre l'article de Gie van den Berghe, paru dans *Knack* du 15 février 2006, intitulé « Heilige Koe », a été introduite auprès du Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme. L'auteur utilise le terme « Holocaustegelovigen » (littéralement: ceux qui croient en l'holocauste), tendant à les mettre sur le même pied que les négationnistes qui deviennent donc ceux qui n'y croient pas. Comme si la « croyance à l'holocauste » était une question de foi comme la croyance en Dieu par exemple. Gie Van den Berghe fait semblant d'ignorer que le négationnisme n'est pas une opinion mais

une prise de position politique visant à laver le régime nazi de son principal crime.

51. 21/2

Propos antisémites dans le Journal du Mardi

Dans son numéro spécial du 21 février 2006 consacré à l'Islam, le Journal du Mardi reprend un article du journal marocain « Tel quel » dans lequel on peut y lire le passage suivant : « En fait, contrairement aux Juifs dont la religion est dorénavant la politique et les affaires (...) ».

Une plainte a été déposée par le Consistoire central israélite de Belgique auprès du Centre pour l'Égalité des chances et la lutte contre le racisme.

52. 15/2

Menaces et insultes antisémites dans un train à l'encontre d'un Juif orthodoxe anversois

A 15h39, un Juif orthodoxe anversois de 40 ans prend le train Bruxelles-Anvers à la gare Centrale. Peu après il se fait agresser verbalement par une jeune personne d'origine arabomusulmane. Il subit des insultes et des menaces. Le jeune s'assit alors en face de lui et sort de la sacoche un objet métallique avec lequel il le menace. L'agressé se lève, s'enfuit et rencontre le contrôleur. Ce dernier avertit par radio la police des chemins de fer. Le jeune agresseur est arrêté dès sa descente sur le perron de la gare de Berchem. Lors de la fouille, on découvre qu'il est en possession d'une série de bijoux volés. La victime a porté plainte auprès de la police des chemins de fer.

53. 7/2

Insultes antisémites à l'encontre de membres de la Communauté juive à Anvers

Un ivrogne, d'origine belge, s'est présenté à l'entrée d'un centre communautaire à Anvers, centre qui accueillait une fête de mariage. L'individu a

commencé à insulter et injurier les gens se trouvant à l'intérieur en utilisant des termes antisémites et en faisant le salut hitlérien. Alors que le gardien du centre empêchait l'individu de pénétrer dans le bâtiment, ce dernier a commencé à montrer des signes d'agressivités physiques. Le gardien le maîtrisa alors en le maintenant au sol jusqu'à l'arrivée de la police.

54. 4/2

Commentaire à connotation antisémite sur un vitrail de l'Eglise de Waha

Le site Internet de l'Office du Touris-

deux Juifs en train de compter des cadavres en espérant arriver à 6 millions (pour entretenir, selon eux sans doute, le mythe de la Shoah et faire comprendre qu'il n'y pas eu 6 millions de Juifs exterminés pendant la Shoah), l'autre fait allusion au journal d'Anne Frank où Hitler dit « write this one in your diary Anne ». L'information a été transmise au Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme.

56. 2/2

Propos antisémites sur un forum Internet

Sur le forum de discussion de

Les Juifs, coiffés d'un bonnet pointu, écoutent avec irritation en se bouchant les oreilles et le font lapider ... en parlant de la vie et du martyre de Saint-Etienne

est écrit : « (...) Juif, je vais te gazer ». La direction et les professeurs n'ont entrepris aucune action. Une plainte a été déposée à la police.

59. 1/2

Menaces à l'égard des commerçants du quartier du triangle à Bruxelles

Juif, je vais te gazer ». La direction et les professeurs n'ont entrepris aucune action

me de Marche-en-Famenne fait état d'un vitrail exécuté par Jean-Michel Folon pour l'Eglise de Waha pour lequel on pouvait lire la

légende suivante : « Les Juifs, coiffés d'un bonnet pointu, écoutent avec irritation en se bouchant les oreilles et le font lapider »... en parlant de la vie et du martyre de Saint-Etienne. Suite aux réactions du Consistoire Central Israélite de Belgique et du Centre pour l'Egalité des Chances, le mot « Juifs » a été remplacé par le mot « Notables » sur les sites Internet qui reprennent cette référence. Le 1er mars 2006, Le Centre pour l'Egalité des Chances demande à Monseigneur Léonard, haute autorité du diocèse de Namur-Luxembourg, d'envisager la possibilité d'ôter cette phrase de l'église elle-même. Le 9 mars, le Centre reçoit une réponse du secrétaire de la commission diocésaine d'art sacré les avisant du fait que la phrase incriminée sera modifiée dans le sens souhaité.

55. 3/2

Dessins antisémites et négationnistes sur le site de l'AEL

Au nom de la liberté d'expression et exploitant l'affaire des caricatures de Mahomet, l'AEL a décidé de mettre sur son site des dessins d'un goût pour le moins douteux. L'une reprend

www.forum.politics.be, depuis plusieurs jours, une discussion antisémite extrêmement virulente est menée sans aucune réaction des modérateurs. Le 2 février 2006, une partie des propos a été ôtée, mais pas la totalité. Une plainte a été déposée par le Centre pour l'Egalité des Chances à la FCCU (Federal Computer Crime Unit).

57. 2/2

Menaces à l'égard des commerçants du quartier du triangle à Bruxelles

Vers 16h30, l'individu à la base de l'agression de la veille, le 1er février, qui a entre temps été relâché, a réitéré ses menaces. Il est d'abord apparu sur son balcon qui donne sur le quartier du triangle et s'est mis à crier que tous les juifs du quartier allaient sauter vendredi. Il est ensuite descendu dans la rue et s'est approché du premier commerce où il avait pénétré la veille et a continué de plus belle. L'individu a de nouveau été emmené par les forces de l'ordre. Il est aujourd'hui sous surveillance.

58. 2/2

Un écolier reçoit des lettres anonymes à caractère antisémite à Anvers

Un jeune Juif d'une école de la Ville d'Anvers se voit remettre, en classe, des lettres anonymes dans lesquelles il

Dans le quartier du triangle, un individu d'origine nord-africaine est entré d'un magasin sis rue Lambert Crikx et a crié : « Il y a trop de Juifs ici, si vous ne partez pas, vendredi vous allez tous sauter, on va vous faire exploser ». Au moment des faits, le parton qui est effectivement juif ne se trouvait pas sur les lieux, la vendeuse s'est mise à crier et l'individu est sorti. Il a traversé la rue et est entré chez un autre commerçant juif, qui n'était pas présent dans son magasin. Au retour de ce dernier, l'individu lui a barré l'accès à sa boutique ainsi qu'à trois de ses clients. Alors qu'il tenta de raisonner son agresseur, ce dernier lui saisit la gorge en disant que les Juifs gagnaient trop d'argent, qu'ils devaient cesser leurs activités dans le quartier et que vendredi « tout allait sauter ». Lors de la bagarre qui suivit cette altercation, le commerçant a réussi à maîtriser son agresseur qui a ensuite été embarqué par la police. Une plainte a été déposée.

60. 31/1

Insultes antisémites contre un homme juif à Anvers

Ce jour, un homme se gara de manière réglementaire près d'un hôtel à Anvers. C'est alors que le propriétaire de l'hôtel sorti pour dire au

La mère s'est enfuie avec le bébé dans les bras ainsi que d'autres voyageurs présents dans le wagon et..... le contrôleur

propriétaire du véhicule qu'il devait partir. L'homme refusa en arguant qu'il n'était pas garé fautivement. Le propriétaire de l'hôtel insulta alors l'homme de « sale Juif » et dit « Heil Hitler ». L'homme juif parti à pied et lorsqu'il revint 10 minutes plus tard, le propriétaire de l'hôtel était présent avec un chien et dit « si vous ne déplacez pas immédiatement votre véhicule, je lâche mon chien ». Une plainte a été déposée à la police.

61. 26/1

Désinformation à tendance antisémite dans l'émission « Les Niouzz »

Lors de l'émission télévisée « Les Niouzz » sur RTBF/La Deux, le jeudi 26 janvier à 18h, une séquence controversée, trop partielle a fait l'objet d'une plainte de téléspectateurs auprès du Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme. Le fait : dans cette émission, il a été déclaré : « *En 1967, ce sont les Juifs qui attaquent les Arabes* ». Après avoir visionné et analysé l'enregistrement, le Centre a écrit au Service Médiation de la RTBF. Le 3/4/06, la Médiatrice de la RTBF a répondu que cette phrase est malheureuse et qu'elle ne doute pas, par ailleurs, que le courrier du Centre aura positivement interpellé l'équipe des Niouzz.

62. 25/1

Insultes antisémites à l'encontre d'une jeune fille à Bruxelles

En début d'après-midi, une jeune fille de 22 ans, voilée, dont le compagnon de sa mère est d'origine juive et stigmatisé comme tel dans son quartier, en se rendant chez sa mère, entendit des cris « Sale pute, sale juive ». Elle se retourna pour voir d'où ils venaient et vit un jeune garçon, nord-africain, de son quartier, prénommé Outmann, qui cria à nouveau à la fille : « non, non, cherche pas, c'est moi Outmann, sale pute, sale juive ». Une plainte a été déposée à la police.

63. 21/1

Insultes et vandalisme à l'encontre d'une famille juive de Bruxelles

Suite à la révélation dans la presse des incidents antisémites à répétition dont est la victime la famille de Monsieur Bernard Rosenberg à Ganshoren, Les jeunes du quartier sont revenus à la charge ce jour. Dans l'après-midi, cette bande de jeunes, dont certains étaient masqués, ont jetés des projectiles vers la voiture de la victime, dont les pneus avaient été crevés dix jours plus tôt. D'autres pavés étaient cachés dans les buissons, ce qui implique clairement que le coup était préparé. Le pavé a enfoncé la carrosserie de la voiture et explosé la lucarne arrière.

64. 18/1

Insultes antisémites contre un membre de la Communauté juive anversoise

Alors qu'un membre de la Communauté juive anversoise roulait en voiture sur Belgiëlei, une personne à moto l'importuna par une conduite gênante et n'arrêta pas de klaxonner.

Lorsque la victime voulut se garer, le motard s'arrêta en même temps que la voiture. Il l'insulta alors, lui cria « Vuile Jood » (Sale Juif) et que « Hitler had zijn werk niet afgemaakt » (Hitler n'avait pas fini son travail). Une plainte a été déposée auprès de la police d'Anvers.

65. 14/1

Insultes antisémites et actes de vandalisme à l'encontre d'une famille juive bruxelloise

Monsieur Bernard Rosenberg, un homme juif de 46 ans, sa compagne et leurs enfants âgés de 5 et 14 ans recevaient des amis chez eux à Ganshoren. Soudain, vers 22 h, des graviers ont été jetés de l'extérieur sur les carreaux. L'homme se leva pour vérifier ce qui se passait. Devant l'habitation, entre 12 et 15 personnes masquées l'attendaient pour le traiter de "sale Juif" et proférer envers les siens des insultes à caractère raciste telles que "Fils de ta race", "Viens, que je t'enc, le Juif"...

Alors qu'une plainte fut déposée au parquet de Bruxelles, le propriétaire des lieux eu la mauvaise surprise de voir les pneus de sa voiture crevés. Il ne s'agit pas du premier incident.

La victime a déjà déposé 15 plaintes depuis juin 2004, mais c'est la première fois que l'antisémitisme apparaissait de façon aussi manifeste.

Précédemment, on a volé son vélomoteur, devant chez lui, pour l'arroser d'essence et le brûler à l'autre bout du quartier.

En 15 mois, il a déjà du remplacer : le pare-brise (cassé) et quatre carreaux (tous cassés un à un), les pneus (les quatre avaient déjà été crevés quatre fois) de sa voiture. Il a fallu refaire la carrosserie qu'on avait rayée.

66. 5/1

Aggression contre un couple religieux anversois accompagné de leur bébé dans le train

Un couple de religieux avec un bébé dans les bras rentrait, en train, de Louvain à Anvers, via Malines. Dans le train, ils ont été pris à partie par un voyageur qui a commencé par les insulter. Ensuite, il a sorti un couteau et s'est avancé de façon menaçante vers le couple. La mère s'est enfuie avec le bébé dans les bras ainsi que d'autres voyageurs présents dans le wagon et le contrôleur. Le père, resté seul face à l'agresseur, a dû se défendre pour protéger la fuite de sa femme et son bébé. Il a plusieurs blessures superficielles. Prévenue par GSM, la police des chemins de fer de Malines a appréhendé l'agresseur à l'arrivée du train à Malines. ♥

Plus d'info sur :
<http://www.antisemitisme.be>
antisemitismebe@hotmail.com

Tél : + 32 2 534 31 84

+ 32 3 218 91 00

ou + 32 478 88 11 88

Fax : + 32 2 534 31 80

Liviu Librescu : un héros sans peur et sans tache

Le bilan de l'assassinat collectif perpétré à l'université de Virginia Tech. par l'étudiant dément Cho Seung-Hui est de 33 morts. Mais il aurait pu être largement plus élevé sans le sacrifice du professeur israélien Liviu Librescu.

Le Dr. Librescu administrait un cours de mathématiques appliquées dans la salle no. 201, au second étage de l'université. C'est alors qu'il a réalisé que le forcené tentait de pénétrer dans sa classe, et qu'il tirait dans sa direction.

Librescu, âgé de 76 ans, s'est alors sacrifié sans hésiter en bloquant la porte avec son corps, tout en encourageant ses vingt élèves à sauter par les fenêtres sur un buisson abondant, situé en contrebas. Tous l'ont écouté et ont ainsi échappé au massacre.

Depuis le drame, l'ensemble des médias américains rend un hommage ému au héros de Virginia Tech. .

Un savant brillant, que ses collègues décrivent comme un homme aussi éminent que modeste. Tous parlent



d'un individu rigoureux avec lui-même, sa famille et ses étudiants, mais extrêmement généreux, exemplaire de droiture et d'honnêteté.

"Il maintenait la porte fermée, tout en regardant par-dessus son épaule pour s'assurer que tous les autres étaient saufs", a écrit à sa veuve Marlina, l'un des étudiants sauvés par Librescu, ajoutant "c'est l'acte le plus courageux que j'ai jamais vu et dont je me souviendrai toujours".

L'un de ses camarade s'est montré plus prosaïque, écrivant simplement : "Je pense qu'il m'a sauvé la vie !".

Un brave et un juste

L'un des fils du professeur, Joe, a commenté de Tel-Aviv que l'acte de son père ne l'étonnait pas du tout. Il faut dire que les avatars de l'existence avaient trempé le caractère de cet homme, totalement dévoué à la science et respectueux de ses racines. Liviu Librescu, né en Roumanie, eut tôt affaire à la barbarie nazie.

Le régime collaborationniste de Bucarest, imposé par Hitler, le déporta durant la seconde guerre mondiale au terrible camp de concentration de Tranistria (Moldavie orientale).

C'est là que la Roumanie d'alors se débarrassait de ses Juifs et de ses Tziganes : 200 000 personnes y étaient

condamnées à des travaux forcés inhumains, dans un camp sans eau courante, sans électricité et sans latrines.

Plus tard, Librescu fut transféré au ghetto central de la ville de Focșani, où il survécut au conflit mondial.

La femme qu'il épousa, Marlina, est également une rescapée de la Shoah en Roumanie, période durant laquelle 350 000 de leurs coreligionnaires furent exterminés.

Librescu entreprit des études à l'Université Polytechnique de Budapest, dont il fut diplômé en 1953 et qui lui conféra un doctorat *honoris causa* en 2000.

Il maintenait la porte fermée, tout en regardant par-dessus son épaule pour s'assurer que tous les autres étaient saufs



Dans cette université, la consternation est grande à l'annonce du décès de l'ancien élève et de ses circonstances.

Le relais de la *Ména* en Roumanie m'informe qu'un portrait du savant y a été placé sur une table, au centre d'un auditorium, et que l'endroit croule sous les gerbes de fleurs. Le recteur actuel de l'université, Mme Andronesco, a en outre déclaré : "Nous avons une considération immense pour la manière dont il a réagi et la façon qu'il a eue de défendre ses étudiants au prix de sa propre vie".

Au sortir de l'Université, Liviu Librescu fit une carrière éclatante au sein de l'Agence Aérospatiale Roumaine. Mais en 1970 sa situation à Bucarest se gâta, lorsqu'il refusa de jurer allégeance au dictateur Nicolae Ceausescu.

En 1977 il demanda à émigrer en Israël et fut de ce fait immédiatement licencié des fonctions qu'il occupait.

Une année durant, Librescu se rendit quotidiennement à la bibliothèque de l'université pour poursuivre ses travaux et donner le change auprès de son voisinage, afin d'éviter à ses proches les stigmatisations publiques qui suivaient les demandes d'émigration pour l'Etat hébreu.

Il fallut l'intervention personnelle de feu le 1^{er} ministre Menahem Begin auprès du dictateur des Carpates pour que la famille Librescu soit enfin autorisée à se rendre en Terre Promise

C'est là qu'ils s'installèrent et que vivent aujourd'hui les deux fils du professeur, Arieh et Joe. Joe, qui précise "que son père s'est toujours considéré comme un Israélien et qu'il se voyait tel un ambassadeur aux Etats-Unis, tout en demeurant israélien de coeur".

Mais Liviu Librescu était l'un des plus grands spécialistes de la dynamique des pâles de rotors, une discipline peu développée en Israël.

C'est pour cela que le rescapé de Trănistria répondit favorablement à l'industrie militaire américaine qui lui fit un pont d'or pour s'assurer ses services. Il coopéra ensuite à la NASA dans le domaine de la conception de nouveaux matériaux pour la fabrication des rotors d'hélicoptères.

Ayant atteint l'âge de la retraite, Librescu ne put se résigner à demeurer inactif, c'est ainsi qu'il accepta l'offre d'enseigner à Virginia Tech. Avec sa venue, l'établissement universitaire technique de Virginie se hissa parmi les 25 institutions les plus prestigieuses du genre aux USA.



Il y coulait des jours paisibles, en augmentant sa déjà imposante bibliographie, lorsqu'il décida de couper le chemin au forcené et de sauver ainsi la vingtaine d'étudiants qui suivaient sa classe.

Lundi, le jour du sacrifice de Liviu, se déroulait ici la commémoration annuelle de l'Holocauste nazi, *Yom Hazikaron la Shoah ve la Gvoura*, le Jour du souvenir de la Shoah et de l'héroïsme. Il ne fait aucun doute que le Dr. Librescu était sensibilisé, comme tous les survivants, par cette célébration.

Il ne fait aucun doute non plus, que par son acte de la plus grande noblesse, il a versé sa contribution à faire échec à la barbarie et à l'usage de la force imbécile et aveugle. Son nom est désormais inscrit sur la longue liste des Juifs qui se sont levés contre la barbarie.

Le corps de Liviu Librescu a été transporté des USA en Israël, où, à sa demande testamentaire, il a été enseveli au cimetière de Raanana, au nord de Tel-Aviv. ♥

Ilan Tsadik © Metula News Agency
Autorisation Ref. LL9771904/07SJ

Unesco : Est-ce une coïncidence (Yom Haatzmaout), une tonalité qui tranche avec celle caractérisant, généralement, les textes concernant Israël

David Ruzié



Le Conseil exécutif de l'UNESCO adopte une résolution sur la Rampe des Maghrébins dans la vieille ville de Jérusalem.

Le Conseil exécutif de l'UNESCO a adopté une décision réaffirmant la valeur universelle exceptionnelle de la vieille ville de Jérusalem et la nécessité de protéger et sauvegarder ce site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.

Le texte a été adopté à l'issue d'une réunion plénière spéciale du Conseil qui est réuni depuis le 10 avril à Paris pour sa 176e session.

Adoptée par consensus, la résolution recommande aussi la tenue d'une réunion urgente du Bureau du Comité du patrimoine mondial - réunion qui se tiendra début mai - afin d'assurer une discussion de fond sur le suivi

donné au rapport de la mission technique envoyée à Jérusalem du 27 février au 2 mars par le Directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura.

Elle prie également le Directeur général, dans le cadre de la Convention sur le patrimoine mondial, de « proposer au Comité du patrimoine mondial, à sa prochaine session, la mise en place d'un mécanisme propre à assurer une application adéquate de ses décisions ».

A propos de cette « décision marquante », le Président du Conseil exécutif, Zhang Xincheng (Chine), a souligné que « *c'était la première fois qu'Israéliens et Palestiniens travaillaient ensemble pour garantir la protection de Jérusalem, un site figurant sur la Liste du patrimoine en péril et appartenant à toute l'humanité, et qu'ils œuvraient ensemble de façon constructive afin de parvenir à un consensus sur cette question importante et très compliquée* ». *La décision du Conseil, a-t-il ajouté, est « le fruit d'un débat ouvert, généreux et cons-*

tructif dont les résultats contribueront à ce que les consultations entre toutes les parties deviennent une pratique courante ».

Zhang Xincheng a poursuivi : « Parvenir à un résultat qui semblait impossible, cela montre la capacité exceptionnelle de l'UNESCO - en tant qu'agence spécialisée dans un système des Nations Unies en cours de réforme - à construire des ponts, à générer de la solidarité et, plus spécifiquement, à aider à sa façon à construire un monde harmonieux, créant ainsi une paix plus large et soulageant les tensions au Moyen-Orient ». La Président a conclu en précisant que « la résolution de cette question très complexe avait été rendu possible grâce à la contribution active des membres du Conseil, du Président de la Conférence générale et du Directeur général ».

Le Directeur général s'est réjoui de cette nouvelle occasion de réaffirmer que « notre volonté de protection de tous les patrimoines culturels, et particulièrement ceux qui sont en danger - où qu'ils soient et quelles que soient les circonstances - est partie intégrante de notre mandat ». Il a ajouté : « La Convention de 1972 est l'un des symboles les plus forts de notre institution, l'éclatant succès de la fonction normative au service d'un universel partagé. Nous avons pu démontrer une nouvelle fois que l'UNESCO était le lieu privilégié où, loin de toute polémique, il était possible d'entretenir un espace de dialogue et de paix ».

De la Shoah à l'Etat d'Israël:

Au-delà du politique, qu'en est-il du regard des nations sur les Juifs depuis la Shoa ?



Une semaine à peine après la commémoration de Yom Hashoa est célébré le Yom Ha'atmaout, jour anniversaire de la création de l'Etat d'Israël. Comme si la douleur morale ressentie par les survivants pour les victimes de la Shoa pouvait trouver son atténuation et son remède dans la reconnaissance par les nations de la légitimité de l'existence du peuple juif et de son droit à gérer librement son destin sur sa patrie ancestrale, le pays d'Israël.

Il est vrai que, sur le plan politique, cette nouvelle donne constitue un changement radical dans les relations entre les nations et les Juifs.

Désormais, malgré l'importance de la diaspora juive et sa diversité, les Juifs de toutes nationalités et de tous horizons culturels se sentent impliqués et/ou représentés dans les instances internationales et dans la vie publique par l'Etat d'Israël. Celui-ci se sent lui aussi, d'ailleurs, investi moralement pour défendre la cause des Juifs d'Israël, certes, mais aussi de tous ceux qui se sentent solidaires de son destin. Au-delà du politique, qu'en est-il du regard des nations sur les Juifs depuis la Shoa ?

A-t-il évolué favorablement après le constat tragique des dérives inhumai-

nes et dévastatrices de son hostilité latente, malfaisante et séculaire envers les Juifs ? Ou a-t-il emprunté d'autres chemins pour mieux se dissimuler sous des formes d'antisémitisme, plus avouables celles-là, parce que plus politiques et moins socio-religieuses ?

On ne peut que regretter la persistance de ce mal malgré la bonne volonté politique des démocraties civilisées pour l'éradiquer et malgré les nouvelles sanctions pénales prévues dans les législations de plusieurs Etats pour ces crimes et délits.

Mais, au-delà de ces considérations relationnelles entre Juifs et nations, la création de l'Etat d'Israël a aussi, et surtout, généré une dimension nouvelle au sein du peuple juif.

Du fait de sa vocation à accueillir l'ensemble des exilés juifs de la diaspora, l'Etat d'Israël a permis à l'existence juive de passer du stade de Communautés disséminées çà et là à une expérience de vie collective et nationale.

Désormais, le peuple juif d'Israël est appelé à se déterminer en son propre nom – comme toutes les nations – sur les grandes questions de société mais aussi sur la place qu'il compte accorder à la singularité de l'existence juive au sein de la nation, eu égard à son histoire et à son patrimoine culturel acquis depuis l'époque biblique jusqu'au 20ème siècle.

Après plusieurs décennies d'existence, ses choix sont encore en gestation et, en pratique, ils se font malheureusement souvent sous forme de lutte d'influences plutôt qu'en termes de débats et d'échanges sereins. Il n'en reste pas moins vrai que c'est de sa capacité à restaurer le génie historique d'Israël et à réunir les diverses sensibi-



lités juives du pays autour d'un projet commun de société que pourra prendre tout son sens l'espoir suscité par la résurrection de cet Etat comme « prémisses de notre délivrance ». Si le peuple d'Israël venait à renoncer à recourir à l'intelligence de ses grands livres et à l'éthique sociale de fraternité et de justice prônée par la Tora, il ne pourrait justifier, au regard de l'histoire juive, de tant de sacrifices humains et de l'énergie investie par ses enfants pour la création et la pérennisation de cet Etat.

C'est au prix d'un tel effort de mémoire de l'histoire et de la nécessité d'unité autour d'un projet de vie commun que le peuple d'Israël pourra donner sens à la création de cet Etat.

En affirmant dans les faits et avec force le caractère juif de l'Etat, le peuple d'Israël honorerait ses victimes de la Shoa qui ont été torturées et exterminées pour la seule et unique raison qu'elles étaient juives – ceci pour la mémoire.

Mais il donnerait aussi, pour les survivants et les générations montantes, sens et vie au rêve messianique auquel tous les Juifs de tous les temps ont cru et continuent de croire aujourd'hui : « L'an prochain à Jérusalem ! ».



Docteur Elie Botbol (Strasbourg)

LITTÉRATURE

Joseph Minc L'Extraordinaire Histoire de ma vie ordinaire

éd. du Seuil - Préface d'Alain Minc.

Un fils connu dans le monde du business a observé les réactions de ses enfants écoutant leur grand-père leur raconter le monde qu'il a vécu, ce monde aujourd'hui disparu. D'où l'urgence de l'écrit appuyant l'oral avec l'aide de Benoît Mougne.

Agé de 99 ans, Joseph Minc est né en 1908 à Brest-Litovsk, alors ville de « l'Empire russe tsariste ». Dans cette cité de cinq mille habitants, les Juifs majoritaires vivent repliés sur eux-mêmes afin d'éviter les menées antisémites. Ses père et mère, issus de familles nombreuses, studieuses et d'un milieu aisé, se marient très jeunes. Joseph est leur aîné suivi de deux filles.

1914: premier exil à l'âge de six ans sur ordre tsariste. En route vers Pruzana à soixante kilomètres. Mais, mal accueillie par les Juifs de Pruzana après plusieurs jours de voyage, la famille Minc se dirige vers l'ouest, Biala Podlaska, occupée par les Allemands. De l'école hébraïque à l'école communale, Joseph étudie. Ses parents gèrent une épicerie.

1918: fin de la guerre. Joseph n'a que 10 ans quand sa mère décède en donnant naissance à sa troisième sœur qui décèdera plus tard aussi. Retour à Brest-Litovsk. Joseph aide sa famille dans le besoin en donnant des cours particuliers à une gamine de sa classe plus âgée que lui. Lui-même se retrouve polonais pendant deux ans!

1920: Brest-Litovsk est conquise par l'Armée Rouge à la joie de la famille de Joseph.

1922: Schalom Asch vient à Brest-Litovsk. Joseph, qui terminait sa scolarité à l'école hébraïque, prononce le

discours de bienvenue en hébreu. Evocation des discussions sur l'emploi de l'hébreu ou du yiddish. Belle, l'aînée de ses sœurs, étudiera aussi à l'école hébraïque tandis que la cadette fréquentera l'école yiddish. Remariage du père avec une veuve. On envoie Joseph poursuivre ses études à Varsovie. Hébergé par sa tante, il se fait rapidement chasser de chez elle par le mari de celle-ci, adepte des Loubavitch. Fin de l'« avenir rabbinique » de J.

Minc. Il s'agit à présent de gagner sa vie. Par hasard et par voisinage, il apprendra le métier de mécanicien dentiste à la honte de sa famille, aristocratie du commerce, devant ce métier manuel! Joseph se met à douter; à la lecture de Spinoza, il se sent hérétique. Fin de sa quête religieuse; en avant pour la politique!

1924: Joseph entre au parti communiste encore illégal. Il a 17 ans quand il devient secrétaire du syndicat métallo de Brest-Litovsk et se lance dans des joutes oratoires à l'encontre de militants socialistes sionistes. A partir du coup d'état de Pilsudski, Minc s'occupe de réseaux à développer dans le milieu scolaire tout en préparant son baccalauréat et en exerçant en tant que mécanicien dentiste. Sur trente-quatre candidats, deux furent reçus du premier coup: lui et un autre. Désireux de passer chirurgien dentiste, il lui faut émigrer pour cause de *numerus clausus vis-à-vis des Juifs*. Il aura eu le temps de faire la connaissance de Menahem Begin à Brest-Litovsk et de rencontrer Lisa Bogacz, sa future femme, peu avant son départ pour la France le 28 septembre 1931.

1931: arrivée à Bordeaux le 12 octobre. Minc apprend le français en lisant l'Humanité. Les Juifs français accueillent les « Polacks » avec mépris.

1932: Lisa le rejoint après un séjour en prison comme communiste. Elle n'a été libérée que moyennant une caution payée par sa famille qui dès lors se retrouve sur la paille. Mais à Bordeaux, tout s'avère plus facile grâce au mécanicien dentiste André Marquet, maire de Bordeaux. Minc, devenu prothésiste, remplace de



LITTÉRATURE

temps en temps l'orthodontiste Bergé, père du futur Georges Descrières, sociétaire de la Comédie française.

1934: affaire Stavisky et manifestations à hue et à dia. Lisa, expulsée de France, arrive à se réfugier à Paris d'où elle repart clandestinement vers Bordeaux sous la protection du communiste Georges Mercader, frère de Ramon Mercader, autre militant du P.C et futur assassin de Trotsky.

1936: Front populaire et guerre d'Espagne. Evocation du retour à Paris, des amitiés diverses, de la solidarité.

1938: mariage puis, naissance d'une fille. Minc milite au sein de la MOI (main-d'œuvre immigrée) et obtient son diplôme de chirurgien dentiste.

1939: drôle de guerre. Minc se portant volontaire, il est dirigé vers l'armée polonaise qui se constitue en France.

1940: fait prisonnier à Montbéliard, Joseph Minc est acheminé à pied vers un camp à Belfort. Il est libéré grâce à son diplôme de chirurgien dentiste!! Retour dans le métier et Paris occupé.

1941: convocation au commissariat. Soudain, on le considère comme Russe soviétique à la naissance et on le dirige vers le consulat soviétique. Joseph Minc et sa femme, ayant eu vent que nul ne ressortait du dit commissariat, se cachent dans un appartement prêté. Plus tard, ils échappent à Drancy car ils étaient partis se reposer du côté de Fontainebleau!!

1942: les Minc ont l'intelligence de ne pas obéir à l'ordre de porter l'étoile jaune. Ils se procurent de faux papiers ce qui leur évitera le Vel. d'Hiv. Joseph s'engage dans la Résistance en même temps qu'il pratique à nouveau son métier de mécanicien dentiste non sans avoir au préalable mis sa femme et sa fille à l'abri.

On lit aussi ce qui arrive aux proches de Joseph Minc pendant et juste après 40-45. Alors que celui-ci tente de récupérer son appartement quitté tout juste avant le Vel. D'Hiv., il se heurte au couple qui en a pris possession et refuse de le rendre. Le reste de sa famille a été exterminée à l'exception de ceux qui avaient émigré

avant guerre.

1949: naissance du deuxième enfant, Alain. Joseph prend part à la fondation du MRAP.

1950: il devient secrétaire général de l'Union générale des engagés volontaires et résistants sur ordre du P.C. Il occupera le poste jusqu'en 1968.

1951: premier voyage en Israël avec cinq caisses de ravitaillement ainsi que des cadeaux utiles pour ses sœurs et la famille restante.

1952: affaire des écrivains juifs d'URSS exécutés. Des doutes s'insistent dans l'esprit de Joseph Minc lorsque le P.C. ne répond pas à ses questions mais se contente de suivre les «vérités» de l'URSS tout en excluant de ses rangs quelques grandes personnalités sous le prétexte «d'activités anti-parti».

1953: Minc ne bronche pas lors des émeutes des ouvriers de Berlin.

1956: Budapest.

1967: la guerre des 6 Jours et l'attitude des pays communistes contre Israël provoquent un discours de Minc où il demande au PCF de réfléchir plutôt que de condamner Israël à l'instar de pays «antisémites comme l'URSS ou la Pologne». Sans esclandre, il rend sa carte du parti.

1972: voyage en URSS où il perçoit l'antisémitisme «de l'intérieur».

1978: le chirurgien dentiste prend sa retraite et médite sur le fanatisme engendré par les religions de tous ordres.

«Il ne me reste plus qu'à attendre. Attendre quoi? Je ne sais pas». ...

Un livre passionnant répondant à une vie passionnante! ♥

Claire Bondy

L'ECOLE 'MAÏMONIDE -
S.B. BAMBERGER' - A 60 ANS
OBI en organise les RETROUVAILLES
Le dimanche 27 mai 2007 à 19:00h

Au 'Beith Belgia', Campus Givat Ram, Université Hébraïque de Jérusalem
(Voir partie hébreu pour les moyens de transports)

En présence de S.E. Mme D. Del Marmol, Ambassadeur de Belgique

Au programme (sujet à des modifications)

VENEZ NOMBREUX!!

- 1 - Retrouvailles**, inscription, expo photos, coin In Memoriam, cocktail
 - 2 - Buffet** 'halavi 'Le Réfectoire', chansonnettes françaises d'antan (D. Caro), Quizz
 - 3 - Allocutions 'Maïmo'** (Mr R. Benizri bien sûr), Vive les maths, Surprise, Projection
 - 4 - Tombola: 1^{er} prix = un billet A/R TLV-BXL-TLV** offert par **Brussels Airlines**
(en classe économique, taxes +/- 140\$ non comprises), autres prix
- Prix à la promotion annuelle la mieux représentée...**

Envoyez-nous photos, anecdotes, textes

Participation/pers. 130NIS (Membres OBI), 160NIS (Non membres)

Participants: Sté Rubin (Bières Stella Artois, Leffe, ...), Léonidas

!!! FAITES-LE DEJA SAVOIR AUTOUR DE VOUS !!!

Réservations obligatoires jusqu'au 1/05/07 au fax 02.622.3022
ou par mail obi@obi-il.org

Pour de plus amples informations, envoyez-nous au plus vite vos noms, adresses, téléphones, fax et **e-mails**

Chers Anciens de Maïmo, comme vous le savez peut-être déjà, Maïmo fête ses 60 ans!

Ça a commencé par la célébration d'un dîner de Gala à Bruxelles le 28 février dernier au sein de notre école avec la participation d'Anciens élèves et de professeurs en présence de l'ambassadeur d'Israël, de ministres, de Madame Bamberger et d'autres notables qui ont oeuvré pour le maintien et la bonne marche de notre école. Ce fut une grande réussite.

Afin de faire participer un plus grand nombre de nos anciens élèves, nous organisons de grandes retrouvailles en Israël le 27 mai 2007 au soir. Pour n'oublier personne, faites circuler ceci à tous les anciens que vous connaissez et renvoyez-nous leur adresse, adresse e-mail, téléphone, fax ou autres données pour que nous puissions les prévenir directement.

Nous comptons sur vous et sur votre précieuse collaboration afin que cette rencontre soit un grand succès et que la grande famille Maïmonide se trouve soudée, même en Israël.

Inscrivez-vous vite à OBI à Jérusalem au mail obi@obi-il.org ou au fax 02.622.3022

Ou à Viviane Sztybel pour Maïmonide sur vivianemaimo@yahoo.fr

Association des Originaires de Belgique en Israël - 14 rue Shamai P.O.B. 2947, 91028 Jérusalem Israël
Tél. OBI 02.62.555.45 (Permanences LUNDI & MERCREDI entre 15:00 et 17:00 SEULEMENT)
Tél. Mobile d'OBI (APRES-MIDI SEULEMENT) (+972-54) 786.31.32 – Fax (+972-2) 622.30.22
e-mail: obi@obi-il.org - Site internet: www.obi-il.org - Compte Chèque Postal 7-81965-4

Commémoration de Yom Hazikaron à l'Athénée Maimonide de Bruxelles



ZOOM



La vérité si je mens !

Nous venons de commémorer Yom Hashoah.

Nous venons de commémorer Yom Hazikaron

Nous venons de fêter Yom Haatzmaout.

Nous venons de publier le dernier rapport sur l'antisémitisme en Belgique en 2006.

Je suppose qu'il ne doit pas être bien différent de ceux publiés dans d'autres pays de la Diaspora.

Rien ne semble avoir changé sous le soleil.

« Ils » n'ont rien appris. Et « nous », qu'avons-nous appris ?

Nous avons appris que nous devons rester vigilants. Que nous ne pouvons garantir à nos enfants un avenir radieux en Diaspora.

J'aurais voulu croire que les récits épouvantables qui ont assombri notre enfance appartiendraient au passé. J'ai appris que nos enfants et ceux qui les suivront devront encore et encore raconter les persécutions à un monde qui devient plus sourd et plus excédé chaque jour.

Il est bien loin, ce jour de 1967 où toutes les communautés juives marchaient dans les rues en criant :

« Israël vivra ».

Israël vit et nombreux sont ceux qui ne le supportent pas.

Brillant orateur, fin analyste de l'actualité, Alain Finkelkraut, professeur à la prestigieuse École Polytechnique de Paris, explicite un phénomène paradoxal qui sévit aujourd'hui avec force dans la société française: l'antisémitisme français recule, mais l'antisémitisme en France augmente. "Le premier, l'antisémitisme français traditionnel, est exsangue, fatigué, moribond. Le second, le nouvel antisémitisme est, au contraire, vigoureux, pétulant et en expansion continue. Le vieil antisémitisme de souche française est agonisant. En revanche, l'antisémitisme qui se développe est un antisémitisme qui s'exprime au nom de la religion humaine. Non pas au nom de la nation contre la croyance dans la similitude des hommes et dans leurs droits égaux, mais au nom de la religion de l'humanité. On reproche aux Juifs de trahir ces droits. C'est un antisémitisme qu'on ne peut pas culpabiliser par référence au passé puisqu'il n'a rien à voir avec ce passé. Ce n'est pas un antisémitisme de type racial, qui suscite généralement une mobilisation générale. « C'est un antisémitisme antiraciste », explique Alain Finkelkraut. Les Juifs sont aujourd'hui en France, mais aussi dans le reste du monde, l'objet d'un antisémitisme antiraciste. J'aurais voulu penser que nos démocraties occidentales étaient un bouclier contre l'antisémitisme. Que nenni !

J'ai lu et relu le rapport sur l'antisémitisme en Belgique, cuvée 2006 !

Que Dieu, pour ceux qui croient en lui, nous garde qu'Israël soit en danger. ♥

Betty Dan-Faynsztein

**Vous désirez voir vos articles
publiés? Envoyez-les à
lejmail@gmail.com**



OBTENIR UN BA IN BUSINESS ADMINISTRATION EN ISRAËL

**DANS UNE UNIVERSITÉ PRESTIGIEUSE
ETUDES EN FRANÇAIS !**



**Tu termines tes études secondaires.
Tu as envie de partir en Israël.**

**Tu désires y entreprendre des études universitaires
et décrocher un BA in Business Administration!
Mais tu aimerais poursuivre ces études en Français.**

**Depuis peu, c'est possible: étudier en français et obtenir
un diplôme qui te mènera à une carrière dans la finance,
en Israël et partout dans le monde.**

Renseignements:

00 32 475 667 187 - fa482039@skynet.be

Professeurs francophones